



ESPACES PUBLICS, ESPACES DE COMMUNICATION : DÉFIS POUR LE TRAVAIL SOCIAL (APP-EPC)

Responsables de module

[Viviane Cretton](#)

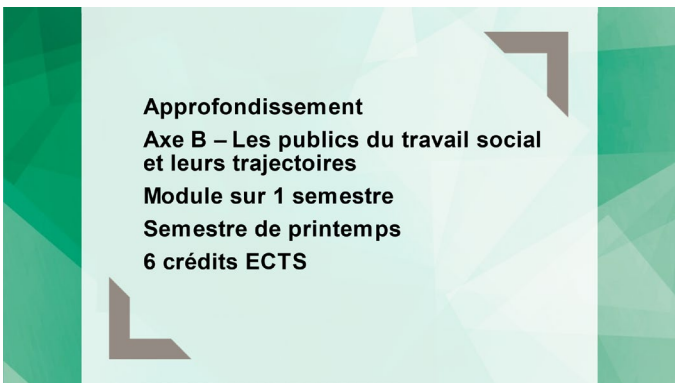
Suppléantes : Giada de Coulon / Lucie Schaeren

Organisation

Jour : Mercredi toute la journée (une semaine sur deux)

Horaire : : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master



Approfondissement
Axe B – Les publics du travail social
et leurs trajectoires
Module sur 1 semestre
Semestre de printemps
6 crédits ECTS

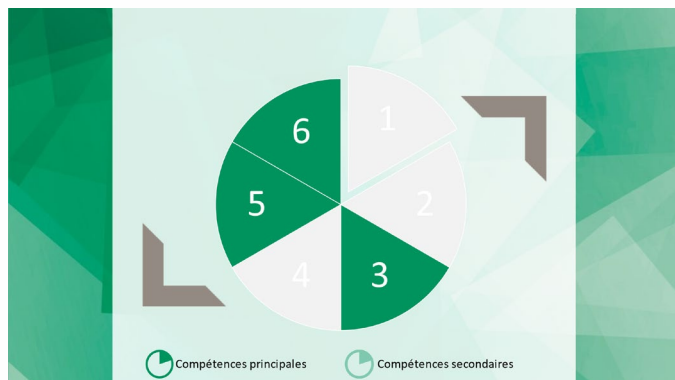
Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce module propose d'initier les étudiant·es aux enjeux qui entourent des situations de communication propres au travail social. Son objectif est de leur permettre de questionner, d'analyser et de réfléchir à la posture à partir de laquelle un·e professionnel·le s'exprime et produit un discours sur des réalités sociales.

Qui parle et à qui? Au nom de qui? A partir de quelle position? Pour transmettre quels points de vue? Comment communiquer dans l'espace public ? Comment parler des personnes invisibilisées au sein de l'espace public ? Faut-il parler à leur place?

Le module amène à travailler la question de l'espace public comme l'espace où l'on rend visibles les potentiels et les défis du travail social appliqué à des réalités diverses. L'accent est mis sur l'importance d'un travail réflexif pour une prise de parole (écrite, orale) en tant que professionnel du travail social. Il s'agit de produire des discours tenant compte du contexte de communication ainsi que de ses valeurs et de sa mission professionnelle. Nous (enseignant·es et étudiant·es) élaborons ensemble une grille de questions utiles à se poser avant une prise de parole publique.

Ce module adresse la posture spécifique de personnes ayant pour responsabilité d'interagir entre les différentes sphères: le terrain, les institutions, l'administration et le politique. Il s'agit de se pencher sur les conditions nécessaires à la formulation d'un discours compréhensible et convaincant pour des pair·es, mais également des partenaires.



Le module contribue au développement des compétences 5, 6 et 3 du profil de compétences MATS.

A la fin du module, les étudiant-es seront capables de :

- Reconnaître et nommer les conditions inégales d'accès à l'espace public.
- Développer et porter au débat public permettant de rendre visibles et audibles les points de vue de personnes concernées par les actions du travail social.
- Identifier ce qui questionne sa propre posture; nommer et partager ces questionnements; les mobiliser au service d'une communication adéquate et ciblée sur ses objectifs.
- Expérimenter l'importance de la posture réflexive pour communiquer tout en tenant compte de la position de son interlocuteur·ice.
- Présenter un processus réflexif à partir de la pratique d'un journal de bord.
- Mobiliser des clés de communication concrètes pour "donner" la voix à des personnes éloignées des sphères de communication dans l'espace public.
- Tenir compte du contexte pour produire un discours adapté.

Ce module vise à accroître la visibilité des actions menées par les travailleuses et travailleurs sociaux dans l'espace public et/ou avec les publics. Il propose de réfléchir à la manière dont le·la professionnel·le "donne" la voix aux publics minorisés dans notre société pour que celle-ci soit non seulement exprimée mais entendue.

Lorsqu'un·e professionnel·le du social occupe un poste à responsabilité, la prise de parole (orale ou écrite) permet non seulement de transmettre un message, une position, un point de vue, une réflexion, mais également de renforcer sa légitimité auprès de ses collaboratrices et collaborateurs, par rapport à sa hiérarchie, à ses pair·es, par rapport aux réfractaires et aux publics.

Porter à la connaissance du public les actions entreprises dans le cadre d'un office, d'un service, d'une association, de façon claire et argumentée, participe à la construction de la légitimité des professionnel·les et de leurs actions. Cela est aussi indispensable dans la perspective de contribuer à réduire les inégalités et à favoriser un vivre ensemble respectueux et inclusif. En effet, transmettre les idées, réflexions et pratiques du travail social à un large public contribue, pour un peu, à façonner un monde commun.



Modalités d'enseignement

Le cours se déroule en présence.

Il est dispensé en alternance par deux enseignantes qui collaborent. Lucie Schaeren, sociologue artiste, fondatrice de l'association Reliefs. Giada de Coulon, anthropologue, responsable de projets chez asile.ch.

Il alterne des moments de présentation de la part des enseignantes et d'intervenantes externes, de partage d'expériences entre les étudiant·es et les intervenantes, d'expériences vécues, de lectures en classe, d'échanges en sous-groupes, de travail individuel et d'apports théoriques (lectures).

Tout au long du cours, chaque étudiant·e est initié·e à la pratique du "journal de bord" (oral ou écrit). Cet outil est utilisé dans le cadre du cours pour porter un regard réflexif sur sa communication dans le cadre d'un poste à responsabilité.

Langue principale d'enseignement : français

Exigences liées à la fréquentation du module : -

Modalités d'évaluation et de validation

La modalité d'évaluation du module consiste en une présentation orale d'environ 30 minutes. L'étudiant·e choisit dans son "journal de bord" un aspect du processus réflexif qu'il a envie de discuter. Pouvant s'inspirer d'une expérience professionnelle/personnelle pertinente par rapport à des situations de communication telles qu'abordées dans ce module, il s'agira de discuter des enjeux de communication de manière réflexive.

La capacité de l'étudiant·e à faire des liens avec les apports théoriques et avec la grille de réflexivité élaborés au fil du cours, feront également partie de l'évaluation.

Des extraits du journal de bord seront utilisés pour documenter la présentation.

Il sera attendu que l'étudiant·e soit en mesure, dans sa présentation, de tenir compte du contexte de communication et de produire un discours en fonction.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Pertinence des extraits du journal de bord choisis ; Adéquation du discours au contexte de communication ; Distance réflexive ; Structure de la présentation ; Clarté de la communication ; Pertinence de l'argumentation ; Liens avec des aspects travaillés en cours.

Barème :

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.



Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Espace publics, espaces de communication : défis pour le travail social », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
 - a. Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examen complémentaire (sous forme écrite).
 - b. Suivre un autre module du même type (APP).
- En cas de double échec au module, l'étudiant·e est en échec définitif au module et doit le remplacer par un autre module du même type (APP).
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : ...

Remarques

Descriptif validé le 10.02.2023

Sabrina Berrocal
Responsable de la filière
Master of Arts HES-SO en Travail social

